



Promotion de la santé à l'école

Ecole fondamentale maternelle Institut Ste Marie Châtelet (classe de Mde Christine M2-M3).

Châtelet, le 12 octobre 2020

Chers parents,

L'enseignant de la classe de votre enfant présente une infection Covid-19. Votre enfant fait partie de ceux qui ont eu des **contacts étroits** avec cette personne, Cela ne signifie pas que votre enfant a été contaminé, mais qu'il est à risque de porter le virus. **Tous les élèves dans ce cas** doivent donc être mis **en quarantaine** à la maison pour une durée de **7 jours à partir du dernier contact à risque**, même s'ils ne sont pas malades. Cette mesure vise à surveiller leur état de santé, et empêcher la transmission du virus à d'autres personnes.

Dès lors : Votre enfant ne peut pas fréquenter l'école jusqu'au **16/10/2020** inclus.

Voici les consignes à suivre durant les **14 jours** qui suivent le dernier contact avec la personne infectée, à savoir jusqu'au **23/10/2020** inclus.

- Il est recommandé de réduire au minimum les autres contacts sociaux pendant 14 jours, en respectant une distance de 1,5m, et **d'éviter les contacts avec les personnes à risque** de développer des formes plus sévères de la maladie comme par exemple les personnes de l'entourage familial âgés de plus de 65 ans (grands-parents) ou porteurs d'une maladie chronique. De même, les **activités extra-scolaires**, loisirs, académies doivent être évités.
- Veillez au respect des mesures d'hygiène (lavage des mains plusieurs fois par jour à l'eau et au savon ; éternuer dans un mouchoir jetable, immédiatement jeté dans une poubelle fermée avec lavage des mains juste après ; ne pas partager les ustensiles pour manger et boire, ni les brosses à dents ou les essuies) et autant que possible de distanciation physique (se tenir à 1,5m des autres, éviter les contacts directs et les échanges d'objets).
- Vous devrez être attentif et surveiller l'apparition éventuelle de tout symptôme tels que : fièvre, autres plaintes d'infection virale aiguë (toux, difficultés respiratoires, rhume, maux de gorge, fièvre, maux de tête, douleurs musculaires, douleur thoracique, perte d'odorat ou de goût, diarrhée aqueuse sans cause apparente) ou aggravation de symptômes respiratoires chroniques (asthme, toux chronique, allergie).

En cas d'apparition d'un symptôme, appelez votre médecin par téléphone pour l'informer des symptômes et du contact récent, et voir avec lui si un test est requis.

- Un test systématique chez un enfant de maternelle qui ne présente pas de symptôme n'est pas indiqué.

Le médecin responsable

Dr ROUSSEAU C

L'ONE est responsable de de la politique de promotion de la santé à l'école